

Direction des Etudes, des  
Répertoires et des Statistiques

**ETUDE**  
novembre 2014

# L'emploi salarié dans les groupements d'employeurs agricoles en 2013

Données nationales

# L'emploi salarié dans les groupements d'employeurs agricoles en 2013

## Données nationales

DIRECTION DES ETUDES, DES REPERTOIRES  
ET DES STATISTIQUES

**Directeur de la publication :**

Alain PELC

[pelc.alain@ccmsa.msa.fr](mailto:pelc.alain@ccmsa.msa.fr)

Département "Cotisations"

Marc PARMENTIER

[parmentier.marc@ccmsa.msa.fr](mailto:parmentier.marc@ccmsa.msa.fr)

Réalisé par :

Françoise THIBAUDOT

[thibaudot.francoise@ccmsa.msa.fr](mailto:thibaudot.francoise@ccmsa.msa.fr)

Rédacteur en Chef :

David FOUCAUD

[foucaud.david@ccmsa.msa.fr](mailto:foucaud.david@ccmsa.msa.fr)

Mise en page :

Michèle LALLAOURET

Diffusion :

Claudine GAILLARD

[gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr](mailto:gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr)

Mireille MEDELICE

[medelice.mireille@ccmsa.msa.fr](mailto:medelice.mireille@ccmsa.msa.fr)

# SOMMAIRE

<b>LISTE DES CARTES, TABLEAUX ET GRAPHIQUES</b> .....	<b>4</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>4</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES</b> .....	<b>4</b>
<b>LISTE DES CARTES</b> .....	<b>5</b>
<b>RESUME</b> .....	<b>6</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>7</b>
<b>SOURCES ET DEFINITIONS</b> .....	<b>7</b>
<b>METHODOLOGIE</b> .....	<b>8</b>
<b>CHAMP DE L'ETUDE</b> .....	<b>8</b>
<b>I - LES ETABLISSEMENTS EMPLOYEURS DE MAIN D'OEUVRE</b> .....	<b>9</b>
1 - Les groupements d'employeurs représentent 7 % de l'emploi de la production agricole.....	9
2 - Les établissements sont de taille supérieure à la moyenne de la production agricole.....	9
<b>II - L'EVOLUTION DE 2004 à 2013</b> .....	<b>10</b>
1 - Le nombre de groupements d'employeurs augmente légèrement depuis 2010.....	10
2 - En 2013, l'emploi salarié en CDD est en forte hausse.....	11
<b>III - LA NATURE DES EMPLOIS</b> .....	<b>13</b>
1 - La saisonnalité de l'embauche en groupements d'employeurs est marquée de juillet à septembre.....	13
2 - L'emploi en CDI est en forte hausse depuis dix ans.....	13
3 - Les niveaux de salaires dans les groupements d'employeurs sont légèrement inférieurs à ceux de la production agricole.....	15
4 - Les GE ont une structure de salaires proche de celle de la production agricole.....	16
5 - La durée des contrats en GE est dans la moyenne de la production agricole.....	16

<b>IV - LES SALARIES DE GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS.....</b>	<b>17</b>
1 - La proportion de l'emploi féminin dans les groupements d'employeurs est la même que dans la production agricole.....	17
2 - La structure d'âge des salariés de groupements d'employeurs est proche de celle de l'ensemble de la production agricole.....	17
3 - Les salariés ETP de GE exercent majoritairement dans le secteur de la production agricole.....	18
<b>V – LA DIMENSION RÉGIONALE .....</b>	<b>19</b>
1 - Sept régions concentrent 71 % des emplois en groupements d'employeurs.....	19
2 - En 2013, la taille moyenne en ETP des GE est très élevée au bord de la méditerranée .....	19
3 - Les GE du Nord et du Centre de la France ont plus recours à l'emploi en CDI.....	20
4 - Le salaire horaire dans les GE est de 12,56 € en CDI et de 10.51 € en CDD .....	20
5 - L'emploi est plus stable en Corse et dans le Nord Pas de Calais.....	21
<b>ANNEXES .....</b>	<b>22</b>

Télécharger les données au format Excel :



## LISTE DES CARTES, TABLEAUX ET GRAPHIQUES

### LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1</b>	<b>: Comparaison des principaux indicateurs d'emploi en GE avec ceux .. des Services à l'agriculture et ceux de la Production agricole en 2013.....</b>	<b>9</b>
<b>Tableau 2</b>	<b>: Comparaison des indicateurs d'emploi en GE avec ceux des ETA, Cuma et le secteur de la Production agricole en 2013 .....</b>	<b>9</b>
<b>Tableau 3</b>	<b>: Nombre d'ETP par établissement entre 2004 et 2013 .....</b>	<b>11</b>
<b>Tableau 4</b>	<b>: Evolution des ETP en CDI et des emplois en cours au 31/12 entre 2004 et 2013 .....</b>	<b>14</b>
<b>Tableau 5</b>	<b>: Caractéristiques comparées des contrats de travail dans les GE .....</b>	<b>15</b>

### LISTE DES GRAPHIQUES

<b>Graphique 1</b>	<b>: Evolution du nombre de groupements d'employeurs entre 2004 et 2013 .....</b>	<b>10</b>
<b>Graphique 2</b>	<b>: Comparaison des évolutions du nombre de GE, du nombre d'employeurs de la production, du total des entreprises agricoles, et des chefs NSA (indice base 100 en 2004).....</b>	<b>10</b>
<b>Graphique 3</b>	<b>: Evolution de l'emploi en groupements d'employeurs mesuré en nombre d'équivalents temps plein entre 2004 et 2013 .....</b>	<b>11</b>
<b>Graphique 4</b>	<b>: Evolution comparée de l'emploi mesuré en nombre d'ETP en groupements d'employeurs et en production agricole, entre 2004 et 2013 (indices base 100 en 2004).....</b>	<b>12</b>
<b>Graphique 5</b>	<b>: Saisonnalité comparée des nouveaux emplois entre 2011, 2012 et 2013 .....</b>	<b>13</b>
<b>Graphique 6</b>	<b>: Nombre de nouveaux contrats dans les groupements d'employeurs en 2013 .....</b>	<b>14</b>
<b>Graphique 7</b>	<b>: Répartition des salariés ETP de GE en fonction de leur niveau de salaire horaire découpé par tranche de Smic en 2013 .....</b>	<b>16</b>

<b>Graphique 8</b>	<b>: Répartition des salariés ETP de GE en fonction du nombre de jours travaillés en 2013 .....</b>	<b>16</b>
<b>Graphique 9</b>	<b>: Répartition des salaires ETP de GE en fonction de l'âge en 2013 .....</b>	<b>17</b>
<b>Graphique 10</b>	<b>: Activité exercée par les salariés ETP de GE en 2013.....</b>	<b>18</b>

## **LISTE DES CARTES**

<b>Carte 1</b>	<b>: Nombre d'ETP par région en 2013.....</b>	<b>19</b>
<b>Carte 2</b>	<b>: Taille moyenne en ETP des établissements par région en 2013.....</b>	<b>19</b>
<b>Carte 3</b>	<b>: Pourcentage d'heures en CDI par région en 2013.....</b>	<b>20</b>
<b>Carte 4</b>	<b>: Salaire horaire en CDI par région en 2013 .....</b>	<b>20</b>
<b>Carte 5</b>	<b>: Salaire horaire en CDD par région en 2013.....</b>	<b>20</b>
<b>Carte 6</b>	<b>: Indice de rotation des contrats par région en 2013 .....</b>	<b>21</b>

# Résumé

*Créés par la loi du 25 juillet 1985, les groupements d'employeurs permettent à des petites exploitations de se regrouper au sein d'une structure tierce, pour embaucher des salariés.*

## **L'emploi en groupements d'employeurs représente 22 100 ETP**

En 2013, les groupements d'employeurs agricoles sont au nombre de 3 800, et emploient 22 100 salariés mesurés en équivalents temps plein (ETP). Ce sont des établissements de petite taille, avec 5,8 ETP en moyenne. Les contrats à durée déterminée (CDD) représentent 48 % du volume d'heures de travail dans les groupements.

## **L'emploi en groupements d'employeurs est en hausse**

Depuis 2004, l'emploi est en hausse de 7,0 % par an en moyenne. La hausse est générée par le développement de l'emploi en CDI, comme par celui de l'emploi en CDD. Le nombre de groupements a progressé fortement de 2004 à 2008. Après 2008, il s'est stabilisé. La croissance de l'emploi s'est ensuite poursuivie grâce à l'agrandissement de la taille des établissements existants.

## **Les emplois en groupements d'employeurs ont des caractéristiques proches de la moyenne de la production agricole**

L'emploi saisonnier est très important dans les groupements d'employeurs de mai à septembre. En 2013 comme en 2012, la saisonnalité de l'emploi a retrouvé un rythme annuel classique, après une année 2011 marquée par une forte avancée des récoltes.

Les niveaux de salaires sont peu élevés, proches de la moyenne observée dans l'ensemble de la production agricole.

Les salariés ont eux aussi des caractéristiques démographiques proches de celles de l'ensemble des salariés de la production agricole.

## **Sept régions concentrent 71 % de l'emploi en groupements d'employeurs**

L'emploi des groupements d'employeurs est concentré dans sept régions : Aquitaine, Pays de Loire, Languedoc-Roussillon, Bretagne, Centre, Midi Pyrénées et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le secteur dans lequel exerce la majorité des salariés ETP de GE est celui de la production avec 20 621 salariés, soit 93% de l'ensemble des salariés ETP de GE.

Les activités principalement exercées par les salariés ETP de GE concernent les cultures spécialisées (43 %) et, les cultures et élevages non spécialisés (33 %).

# Introduction

Les groupements d'employeurs ont été créés par la loi du 25 juillet 1985. Ils permettent à des petites exploitations de se regrouper au sein d'une structure tierce, pour embaucher un salarié.

Ce type de structure devait permettre de créer de l'emploi permanent en production agricole. A ce titre, l'emploi en CDI en groupement d'employeurs a bénéficié de mesures d'exonérations de cotisations incitatives.

L'objet de cette étude est de présenter l'emploi actuel en groupement d'employeurs agricole dans ses grandes caractéristiques, comment il a évolué depuis dix ans, et quelles sont ses particularités comparées à celles de l'emploi en production agricole en général.

## Sources et définitions

Les données relatives aux groupements d'employeurs sont issues des fichiers des contrats de travail des années 2004 à 2013, ainsi que des tableaux de bord de l'emploi en groupements d'employeurs qui en sont issus.

**Champ** : France métropolitaine

**Valeur du Smic** horaire au 1er janvier 2013 : 9,43 euros.

**ETP** : Le calcul du nombre de salariés en équivalents temps plein (ETP) est obtenu en divisant le nombre d'heures de travail rémunérées par l'horaire légal ou conventionnel en vigueur dans l'établissement employeur.

**La dispersion** représente la variabilité ou l'étendue des différentes valeurs que peut prendre une variable.

**La médiane** d'un ensemble est la valeur  $m$  telle que le nombre de valeurs de l'ensemble supérieures ou égales à  $m$  est égal au nombre de valeurs inférieures ou égales à  $m$ . Intuitivement, on peut dire que la médiane est le point milieu de l'ensemble qu'elle divise en deux moitiés.

En statistique descriptive, un **quartile** est chacune des 3 valeurs qui divisent les données triées en 4 parts égales, de sorte que chaque partie représente 1/4 de l'échantillon de population : 1er quartile = 25 %, 2ème quartile ou médiane = 50 %, 3ème quartile = 75 %.

Un **décile** est chacune des 9 valeurs qui divisent les données triées en 10 parts égales, de sorte que chaque partie représente 1/10 de l'échantillon : 1er décile = 10 %.

**L'indice de rotation des contrats** :  $((\text{nombre de contrats actifs dans l'année} - \text{nombre de contrats présents au 31 décembre}) / (\text{nombre de contrats actifs dans l'année}))$ .

# Méthodologie

## ■ Méthodes statistiques

Toutes les différences de moyenne et de fréquence lors des comparaisons des caractéristiques de deux populations (hommes et femmes) ont été testées.

Cas du test de significativité des différences de moyennes : utilisation du test de Student.

Cas du test de significativité des différences entre 2 fréquences : utilisation du test de Khi -2.

## Champ de l'étude

Cette étude est consacrée aux groupements d'employeurs de main d'œuvre salariée agricole, de la France métropolitaine. Les données analysées concernent principalement l'année 2013, ainsi que la période 2004-2013, pour la partie analyse chronologique.

Télécharger les données au format Excel : 

## I - LES ETABLISSEMENTS EMPLOYEURS DE MAIN D'OEUVRE

### 1 - Les groupements d'employeurs agricoles représentent 7 % de l'emploi de la production agricole

Les groupements d'employeurs agricoles (GE) sont au nombre de 3 800. Ils emploient 68 200 salariés, correspondant à 83 200 contrats de travail effectués dans l'année (tableau 1).

Mesuré en « équivalents temps plein » (ETP), le nombre d'emplois en GE s'élève à 22 100. Il représente 7 % de l'emploi salarié du secteur de la production agricole, et 48 % de l'emploi de l'ensemble des entreprises de service technique aux agriculteurs : Cuma-ETA-Groupements d'employeurs (tableau 1).

Tableau 1  
COMPARAISON DES PRINCIPAUX INDICATEURS D'EMPLOI EN GE AVEC CEUX DES SERVICES A L'AGRICULTURE ET CEUX DE LA PRODUCTION AGRICOLE EN 2013

Indicateurs d'emploi	Groupements d'employeurs	Part des GE dans	
		les entreprises de service technique à l'agriculture	la production agricole
Nombre d'établissements employeurs	3 822	29,9%	2,5%
Nombre de contrats de travail actifs dans l'année	83 210	47,2%	5,7%
Nombre d'équivalents temps plein	22 094	47,9%	7,1%
Nombre d'emplois en cours en fin d'année	18 623	47,9%	6,7%
Masse salariale (milliers euros)	465 287	46,7%	6,9%

Source : MSA

### 2 - Les établissements sont de taille supérieure à la moyenne de la production agricole

Les GE sont des établissements employeurs de main d'œuvre d'une taille supérieure à la moyenne de la production agricole : 5,8 ETP en moyenne contre 2,0 ETP (tableau 2). Leur taille mesurée en volume d'emploi est aussi nettement supérieure à celle des Entreprises de travaux agricoles (ETA), et surtout des Coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma).

La dimension de l'emploi permanent, mesuré par les contrats à durée indéterminée (CDI), est proche de celle observée dans les ETA, et de manière plus générale dans le secteur de la production agricole. Le turn-over des emplois en CDI est lui aussi dans la moyenne du secteur.

Tableau 2  
COMPARAISON DES INDICATEURS D'EMPLOI EN GE AVEC CEUX DES ETA, CUMA ET LE SECTEUR DE LA PRODUCTION AGRICOLE EN 2013

Indicateurs d'emploi	Groupements d'employeurs	ETA	CUMA	Ensemble de la production agricole
Taille moyenne des établissements (ETP)	5,8	3,0	1,1	2,0
Proportion du nombre de contrats en CDI	17%	18%	38%	16%
Proportion du nombre d'heures en CDI	50%	57%	75%	54%
Proportion de nouveaux contrats dans le total des CDI	17%	17%	12%	15%

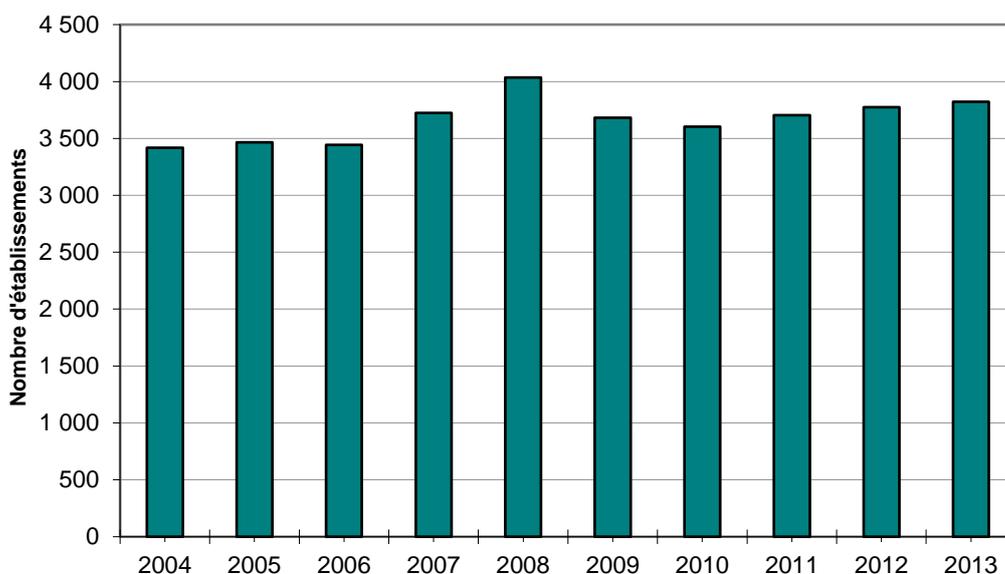
Source MSA

## II - L'EVOLUTION DE 2004 A 2013

### 1 - Le nombre de groupements d'employeurs augmente légèrement depuis 2010

Entre 2004 et 2013, le nombre de groupements d'employeurs augmente au rythme moyen de + 1,3 % par an. L'augmentation a porté principalement sur la période 2004-2008. Après une année 2009 en rupture, le nombre de groupements d'employeurs progresse légèrement pour s'établir à 3 800 en 2013 (graphique 1).

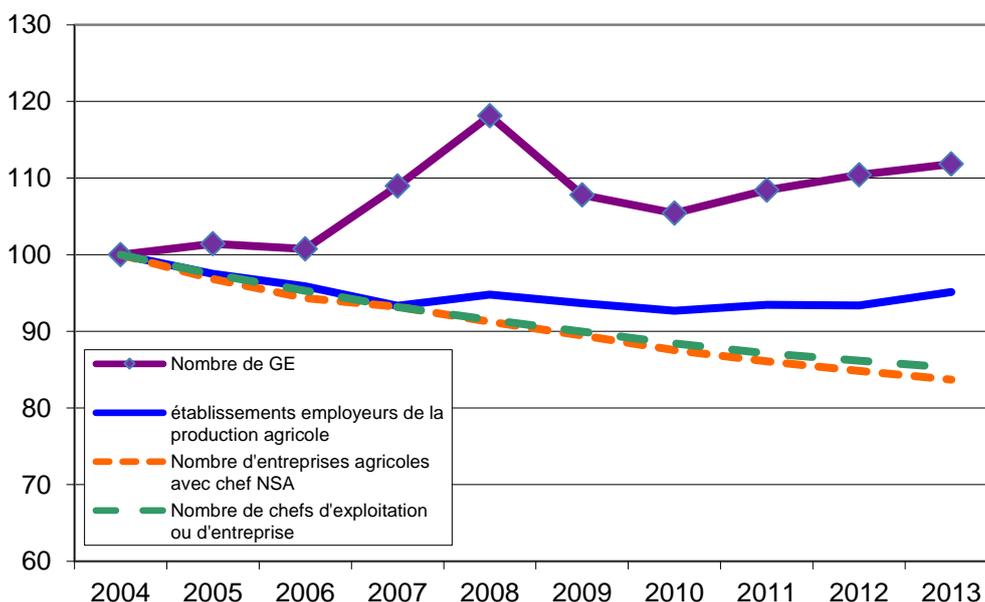
Graphique 1  
EVOLUTION DU NOMBRE DE GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS ENTRE 2004 ET 2013



Source : MSA

Sur la même période, les indicateurs de dénombrement d'entreprises du secteur de la production agricole sont nettement orientés à la baisse (graphique 2). Les groupements d'employeurs présentent sur la période une croissance atypique.

Graphique 2  
COMPARAISON DES EVOLUTIONS DU NOMBRE DE GE, DU NOMBRE D'EMPLOYEURS DE LA PRODUCTION, DU TOTAL DES ENTREPRISES AGRICOLES, ET DES CHEFS NON-SALARIES AGRICOLES (INDICE BASE 100 EN 2004)



Source MSA

La taille moyenne mesurée en ETP par établissement des GE augmente chaque année depuis 2004. En moyenne annuelle sur la période, la hausse est de 5,8 % (Tableau 3). L'accroissement annuel de la taille moyenne en ETP est de + 8 % en 2013, en hausse plus nette que les trois dernières années.

L'accroissement d'emploi dans les groupements d'employeurs est historiquement porté par un accroissement de leur taille. En 2013, l'accroissement est autant provoqué par la hausse du nombre de groupements que par l'accroissement de leur taille.

TABLEAU 3  
NOMBRE D'ETP PAR ETABLISSEMENT ENTRE 2004 ET 2013

Années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Etablissements	3 417	3 466	3 443	3 723	4 036	3 683	3 602	3 705	3 773	3 822
ETP	11 969	13 026	13 838	15 970	17 322	17 897	18 449	19 764	20 279	22 094
ETP par établissement	3,50	3,76	4,02	4,29	4,29	4,86	5,12	5,33	5,37	5,78
Accroissement annuel de la taille moyenne en ETP		7%	7%	7%	0%	13%	5%	4%	1%	8%

Source : MSA

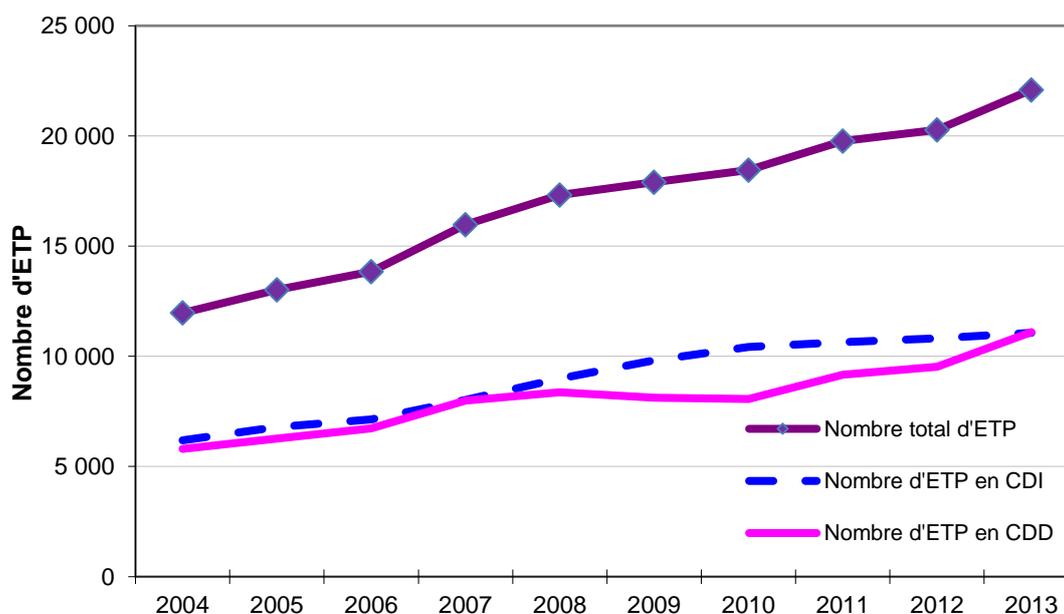
## 2 - En 2013, l'emploi salarié en CDD est en forte hausse

Le volume d'emploi salarié en GE, mesuré en équivalent temps (ETP) est en hausse très importante depuis 2004 : + 7,0 % en moyenne annuelle (graphique 3). La croissance de l'emploi concerne l'emploi en CDD comme l'emploi en CDI.

Jusqu'en 2007, les volumes d'emploi en CDD et CDI étaient équivalents et connaissaient des hausses annuelles équivalentes. Entre 2008 et 2010, l'emploi en CDI a continué sa croissance, alors que l'emploi en CDD s'est stabilisé jusqu'en 2010. Depuis 2011 c'est l'effet inverse, l'emploi en CDD dope davantage le marché du travail avec une augmentation beaucoup plus importante (+ 1 500 ETP par rapport à 2012) alors que l'emploi en CDI conserve une très légère croissance (+ 250 ETP entre 2012 et 2013).

Entre 2012 et 2013, la part de l'emploi mesuré en ETP se répartit à parité entre CDD et CDI.

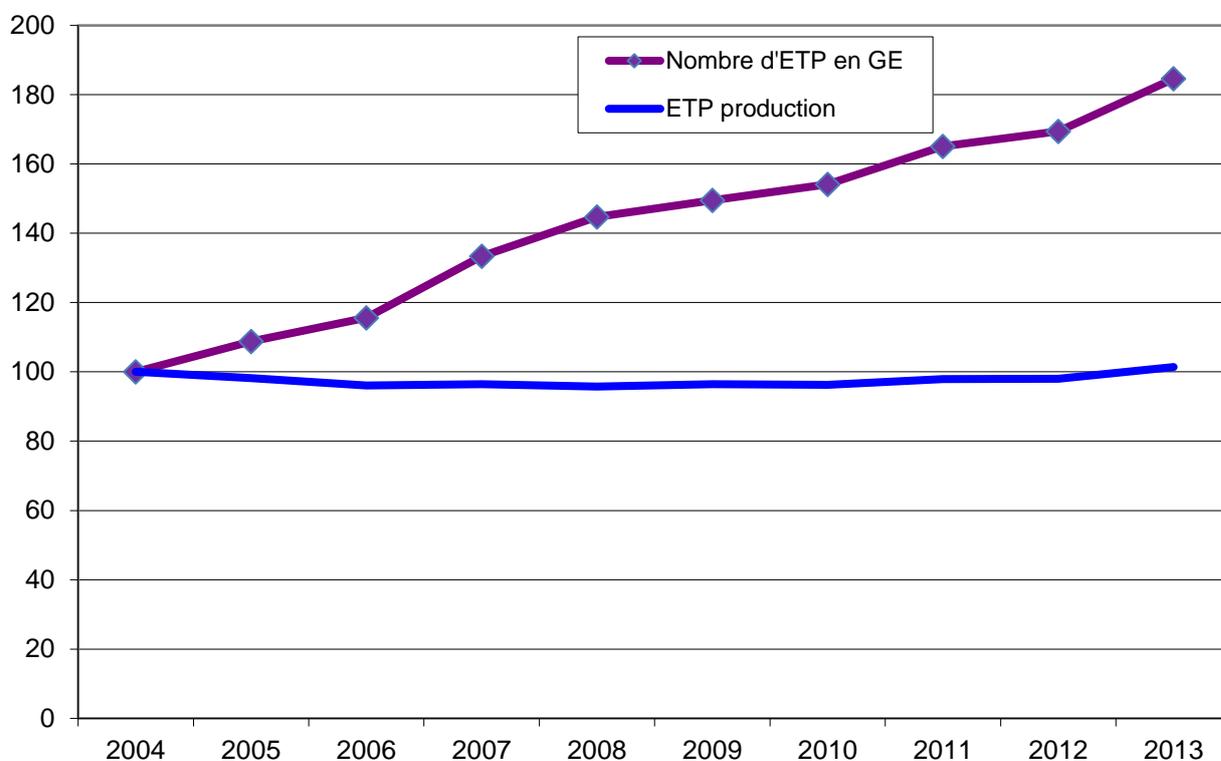
Graphique 3  
EVOLUTION DE L'EMPLOI EN GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS  
MESURE EN NOMBRE D'EQUIVALENTS TEMPS PLEIN ENTRE 2004 ET 2013



Source : MSA

Le dynamisme de l'emploi salarié en groupements d'employeurs, mesuré en ETP, contraste singulièrement avec l'atonie observée sur l'emploi global de la production agricole (graphique 4).

Graphique 4  
EVOLUTION COMPAREE DE L'EMPLOI MESURE EN NOMBRE D'ETP EN GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS  
ET EN PRODUCTION AGRICOLE, ENTRE 2004 ET 2013 (INDICE BASE 100 EN 2004)



Source : MSA

Télécharger les données au format Excel :



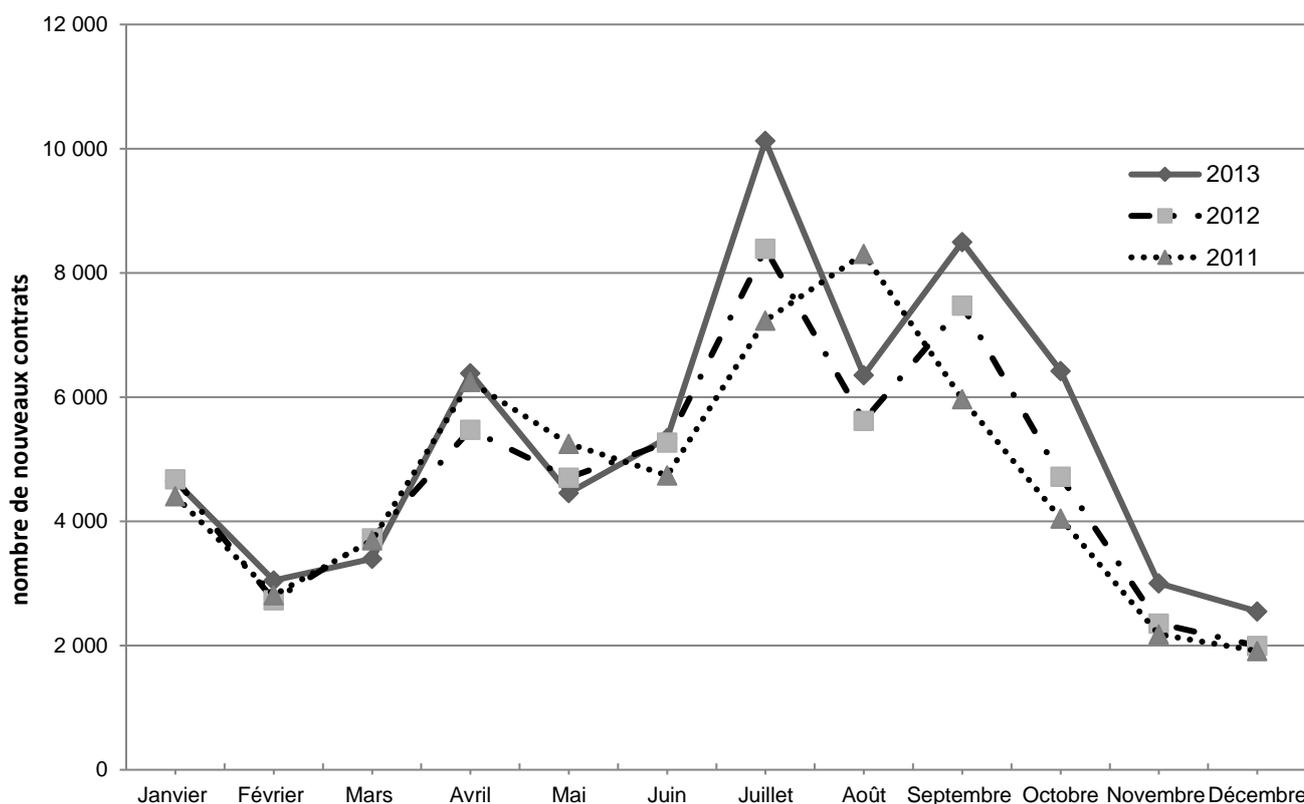
### III – LA NATURE DES EMPLOIS

#### 1 - La saisonnalité de l'embauche en groupements d'employeurs est marquée de juillet à septembre

En 2013, comme en 2012, trois pics d'embauches en avril, juillet et en septembre, correspondant à trois périodes de récolte, coexistaient. Il s'agit de la saisonnalité classique de l'emploi en groupement.

En 2011, les embauches saisonnières de récolte entre mai et septembre ont été atypiques comparées aux deux autres années (graphique 5). Les conditions météorologiques du printemps 2011 ont occasionné une avancée dans l'année des travaux de récolte, aussi bien les récoltes arboricoles, que les vendanges. Elles se sont traduites par un nombre d'embauches plus important en mai et en août cette année-là, qui ne se retrouvent pas en 2012 et en 2013 (graphique 5).

Graphique 5  
SAISONNALITE COMPAREE DES NOUVEAUX EMPLOIS ENTRE 2011, 2012 ET 2013



Source : MSA

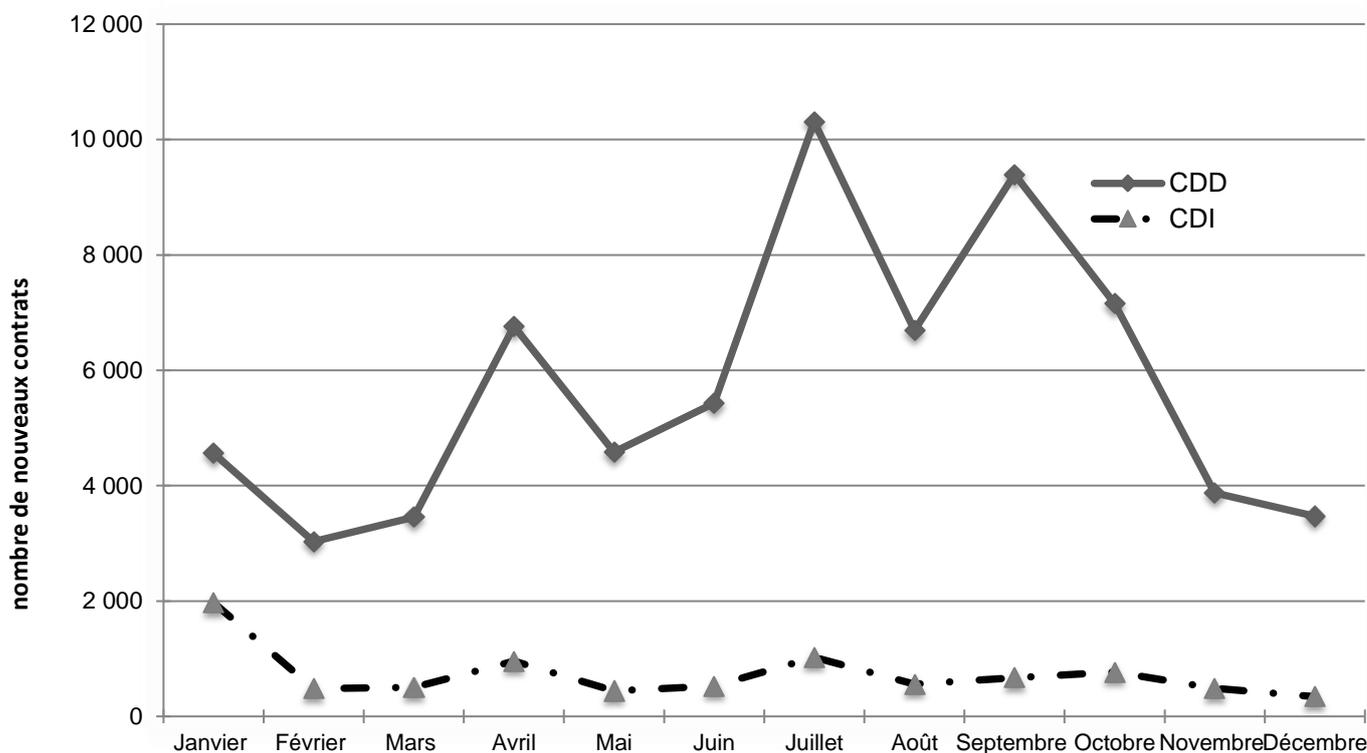
#### 2 - L'emploi en CDI est en hausse depuis dix ans

L'embauche de salariés en CDD est importante des mois d'avril à septembre, période durant laquelle se succèdent les récoltes des différentes productions végétales (graphique 6).

Les embauches en CDD en janvier sont d'un niveau plus élevé qu'en février-mars, et novembre-décembre, marquées par les travaux de préparation des sols et la taille en viticulture.

Les embauches en CDI sont relativement régulières tout au long de l'année, à l'exception de la période hivernale, durant laquelle elles sont très faibles (novembre-décembre), puis connaissent un pic en janvier. Ce phénomène existe pour l'ensemble de la production agricole.

Graphique 6  
NOMBRE DE NOUVEAUX CONTRATS DANS LES GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS EN 2013



Source MSA

L'emploi en CDI est en accroissement continu depuis 2004. Il a connu un accroissement plus marqué de 2006 à 2009, années durant lesquelles une exonération de charges a été mise en place pour favoriser l'embauche en CDI dans les groupements d'employeurs. La croissance perdure, mais s'est nettement ralentie depuis 2010 (tableau 4).

L'année 2013 est caractérisée par un niveau très élevé du nombre d'emplois en CDI présents au 31 décembre, indicateur d'un bon niveau de l'emploi permanent, couplée avec un recul du turn-over et un allongement de la durée des contrats en CDI effectués dans l'année.

Tableau 4  
EVOLUTION DES ETP EN CDI ET DES EMPLOIS EN COURS AU 31 DECEMBRE ENTRE 2004 ET 2013

années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre d'ETP en CDI	6 190	6 794	7 132	8 020	8 995	9 822	10 427	10 638	10 814	11 067
Nombre d'emploi en cours au 31/12	12 369	12 706	13 526	14 131	15 013	15 016	15 120	16 011	16 983	18 623
Rapport Nombre d'embauche en CDI/Nombre de CDI au 31/12	26%	21%	20%	25%	30%	22%	23%	18%	16%	17%
Durée moyenne des CDI (heures rémunérées)	1 264	1 304	1 307	1 291	1 171	1 344	1 336	1 327	1 385	1 400

Source MSA

### 3 - Les niveaux de salaires dans les groupements d'employeurs sont légèrement inférieurs à ceux de la production agricole

Globalement, le niveau de salaire horaire moyen dans les GE en 2013 est de 11,53 euros, soit 1,22 Smic horaire. Le Smic horaire est de 9,43 euros en 2013.

Ce niveau de salaire horaire moyen est plus faible que celui observé dans l'ensemble des entreprises d'aide à l'agriculture (11,83 euros) et dans l'ensemble de la production agricole (11,88 euros).

Les emplois de bureau sont en proportion très faible (3 %), parmi l'ensemble des emplois mesurés en ETP dans les GE. Parmi ce personnel figurent les chefs d'entreprise qui ont le statut de salarié. Cette proportion est courante dans les établissements employeurs de la production agricole.

En 2013, le salaire horaire moyen brut est de 15,52 euros pour les salariés en emploi de bureau, et de 11,41 euros pour les salariés en emploi technique. La différence de niveaux de salaires des deux types d'emplois est liée à la nature de contrats très différente de ces deux catégories d'emploi.

D'une part, l'écart de salaire tient au poids des CDI dans chacun des types d'emplois. En moyenne, le salaire horaire moyen brut des contrats en CDI (12,56 euros) est nettement supérieur à celui des contrats en CDD (10,51 euros), plus proche du Smic. D'autant que ce montant inclut toutes les primes et avantages en nature.

D'autre part, il est dû au poids de l'encadrement. Le salaire horaire moyen brut des cadres est en moyenne de 23,33 euros, et celui des employés/ouvriers est de 11,29 euros.

Les ouvriers en CDI ont des salaires horaires supérieurs au Smic, en moyenne de 12,10 euros de l'heure. Leurs temps de travail annuel est de 1 397 heures. Les employés de bureau en CDI ont des salaires de 14,30 euros de l'heure. Ils sont proportionnellement plus souvent employés à temps partiel et leur durée annuelle de travail s'établit en moyenne à 1 167 heures.

Les ouvriers/employés en CDD ont des salaires proches du Smic, 10,48 euros de l'heure. Leurs durées de travail sont courtes : 293 heures ou moins en emplois techniques et 468 heures en emploi de bureau (tableau 5).

Dans les bureaux, les cadres ont une durée annuelle de travail largement supérieure aux ouvriers/employés en CDI : 1 460 heures contre 1 167 heures.

Dans le secteur technique, la durée annuelle de travail est quasiment identique entre les cadres et les ouvriers/employés en CDI.

Ce sont ces différentes structures en matière de nature de contrat qui explique les différences de salaires, comme de temps de travail annuel.

Tableau 5  
CARACTERISTIQUES COMPAREES DES CONTRATS DE TRAVAIL DANS LES GE EN 2013

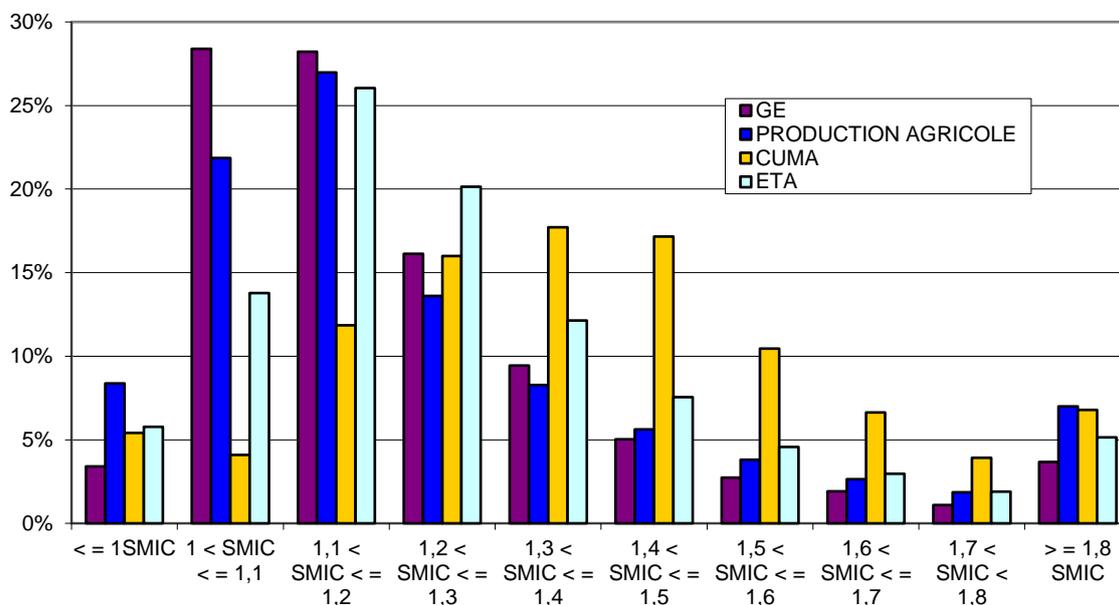
Nature des emplois GE			Proportion des contrats	Proportion du temps de travail	Salaire horaire moyen	Durée annuelle moyenne de travail (heures)
Bureau	employé/ouvrier	CDD	0,6%	0,6%	11,14	468
		CDI	0,8%	1,9%	14,30	1 167
	cadre		0,2%	0,6%	24,01	1 460
Technique	employé/ouvrier	CDD	81,9%	49,1%	10,47	291
		CDI	16,0%	46,3%	12,01	1 408
	cadre		0,5%	1,5%	23,07	1 430
Ensemble	employé/ouvrier	CDD	82,5%	49,7%	10,48	293
		CDI	16,8%	48,2%	12,10	1 397
	cadre		0,7%	2,1%	23,33	1 438
Ensemble			100,0%	100,0%	11,53	486

Source MSA

#### 4 - Les GE ont une structure de salaires proche de celle de la production agricole

La proportion de salariés rémunérés en-dessous de 1,2 Smic est très élevée, mais dans la moyenne de la production agricole (graphique 7). Les salaires sont plus faibles que dans les autres entreprises d'aide technique aux agriculteurs que sont les ETA, et surtout les Cuma. Les contrats d'apprentissage étant assez rares dans les groupements, la proportion de salariés rémunérés en-dessous du Smic y est plus faible que dans le reste de la production agricole.

Graphique 7  
**REPARTITION DES SALAIRES ETP DE GE EN FONCTION DE LEUR NIVEAU DE SALAIRE HORAIRE  
 DECOUPE PAR TRANCHE DE SMIC\* EN 2013**



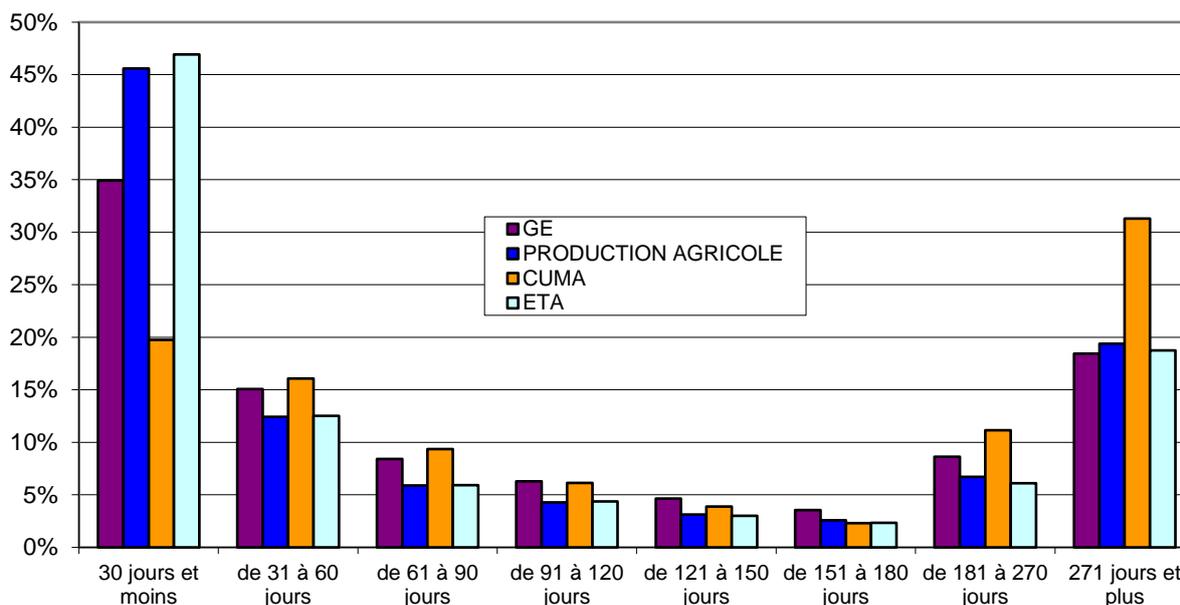
Source MSA

\* y compris les contrats d'apprentissage et d'insertion

#### 5 - La durée des contrats en GE est dans la moyenne de la production agricole

L'importance de l'emploi saisonnier explique le poids (35 %) des emplois très courts de 30 jours ou moins. C'est une proportion classique dans la production agricole (graphique 8).

Graphique 8  
**REPARTITION DES SALAIRES ETP DE GE EN FONCTION DU NOMBRE DE JOURS TRAVAILLES EN 2013**



Source MSA

## IV - LES SALARIÉS DE GE

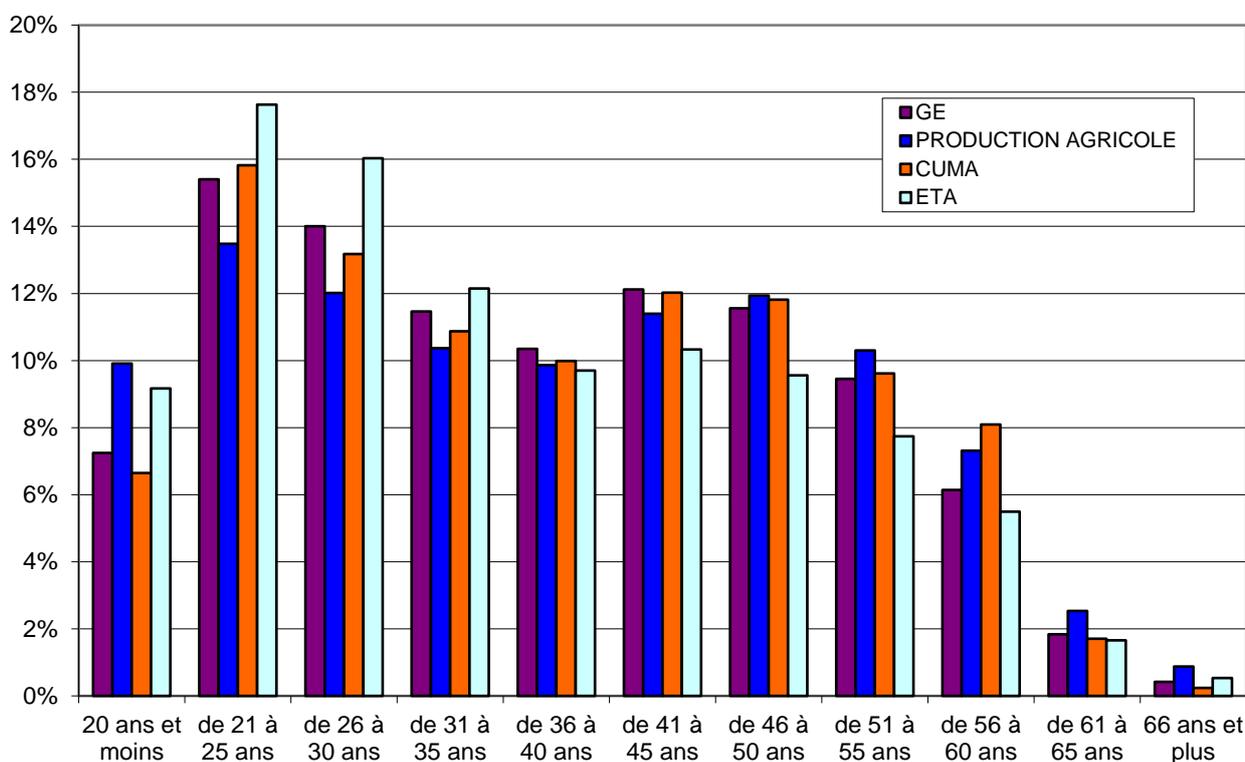
### 1 - La proportion de l'emploi féminin dans les groupements d'employeurs est la même que dans la production agricole

Les femmes représentent 30 % de l'emploi des GE, mesurés en ETP. Dans l'ensemble de la production agricole, le poids de l'emploi féminin est similaire. Par contre, dans les ETA et les Cuma, entreprises fortement mécanisées, la proportion d'emploi féminin est très inférieure.

### 2 - La structure d'âge des salariés des Groupements d'employeurs est proche de celle de l'ensemble de la production agricole

En termes de structure d'âge, le salariat des GE présente peu de différences avec l'ensemble de la production agricole (graphique 9).

Graphique 9  
REPARTITION DES SALARIES ETP DE GE EN FONCTION DE L'AGE EN 2013



Source MSA

### 3 - Les salariés ETP de GE exercent majoritairement dans le secteur de la Production

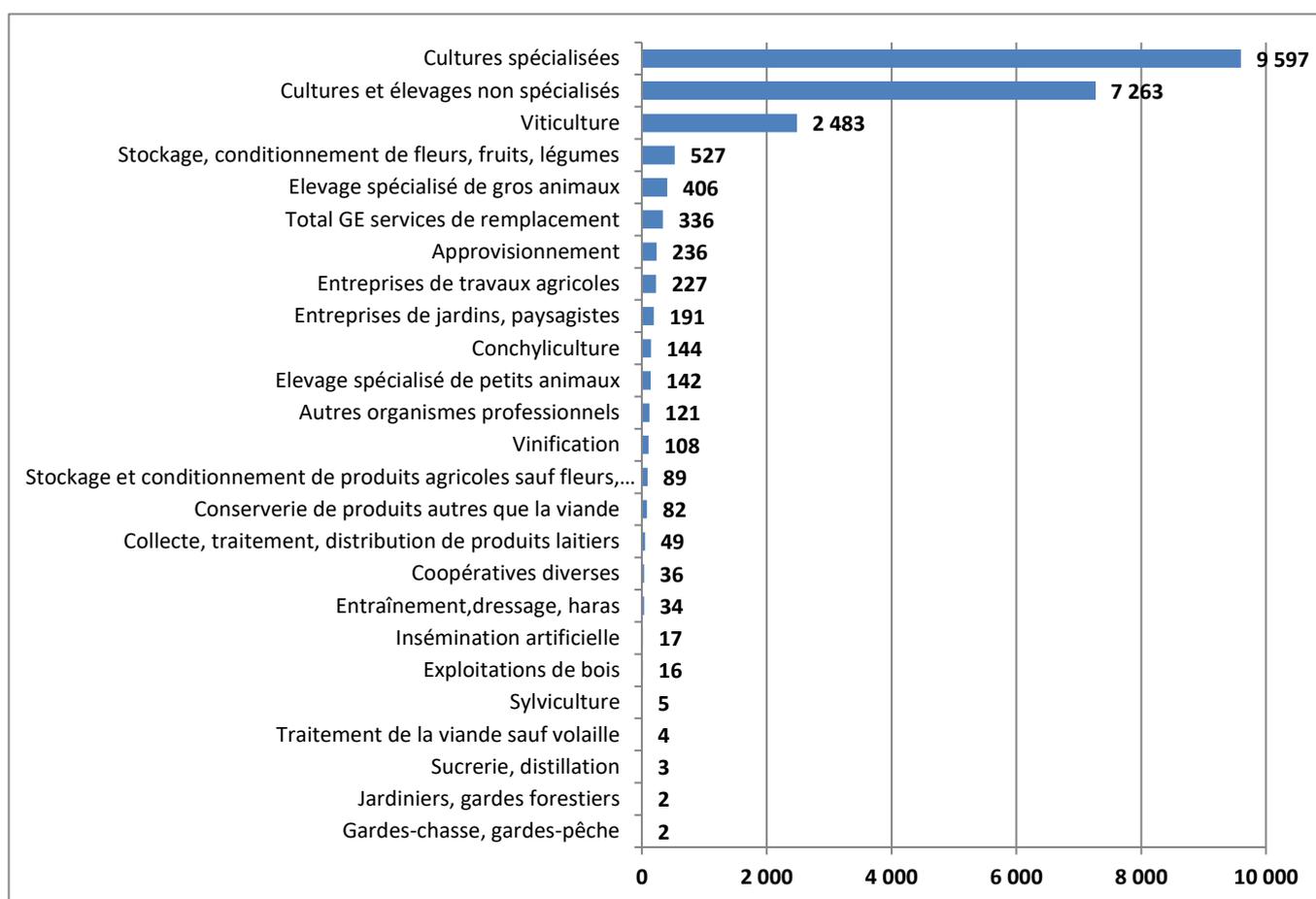
Le secteur majoritairement exercé par les salariés ETP de GE est celui de la production avec 20 621 salariés, soit 93% de l'ensemble des salariés ETP de GE.

L'activité principale des salariés ETP de GE est celle de la culture spécialisée avec 9 597 salariés ETP, soit 43 % de l'ensemble des salariés ETP de GE, en hausse de (+ 13 %) par rapport à 2012.

Viennent ensuite les cultures et élevages non spécialisés avec 7 263 salariés ETP (33 %), la viticulture avec 2 483 salariés ETP (11 %), puis arrive loin derrière, le stockage, conditionnement de fleurs, fruits ou légumes avec 527 salariés ETP (2 %) (graphique 10).

L'activité d'approvisionnement connaît une progression de + 36 % en passant de 173 salariés ETP en 2012 à 236 en 2013.

Graphique 10  
**ACTIVITE EXERCREE PAR LES SALARIES ETP DE GE EN 2013**  
(EN NOMBRE)



Source MSA

Télécharger les données au format Excel :

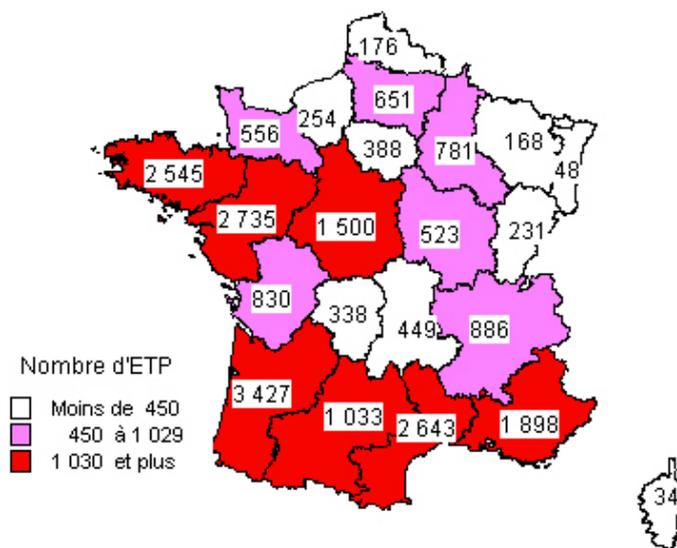


## V – LA DIMENSION RÉGIONALE

### 1- Sept régions concentrent 71% des emplois en groupement d'employeurs

L'emploi dans les GE, mesuré en ETP, se trouve inégalement réparti sur le territoire national (carte 1). Il est plus important dans l'ouest et toute la partie sud de la France. L'emploi est principalement dans sept régions : Aquitaine, Pays de Loire, Languedoc-Roussillon, Bretagne, Centre, Midi-Pyrénées et Provence-Alpes-Côte d'azur. Ces régions recensent à elles seules 71 % de l'emploi des GE, mesuré en ETP. A l'inverse, les neuf régions ayant chacune moins de 450 ETP en GE représentent seulement 9% de l'ensemble des ETP, dont la Corse, l'Alsace, la Lorraine ou le Nord Pas de Calais (Carte 1).

Carte 1  
NOMBRE D'ETP DANS LES GE PAR REGION EN 2013



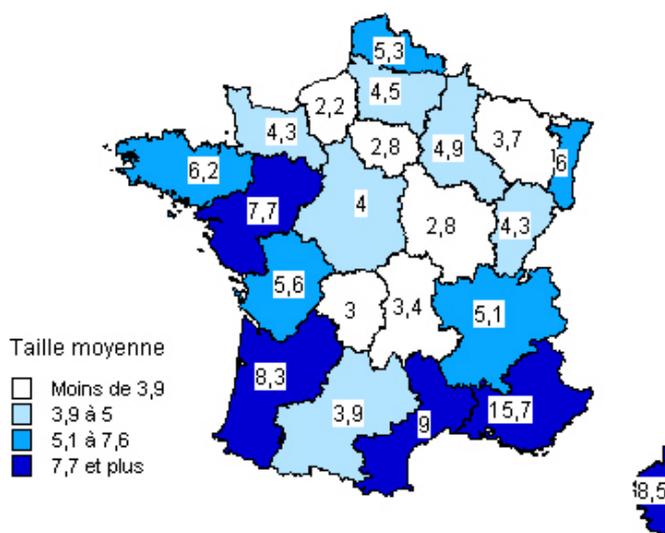
France : 22 094

Source MSA

### 2- En 2013, la taille moyenne en ETP des GE est très élevée au bord de la méditerranée

La taille moyenne en ETP des établissements en GE est variable selon les régions. C'est en région Provence Alpes Côte d'Azur qu'elle est la plus importante avec 15,7 et en Haute Normandie qu'elle est la plus basse avec 2,2 (Carte 2).

Carte 2  
TAILLE MOYENNE EN ETP DES ETABLISSEMENTS DANS LES GE PAR REGION EN 2013



France : 5,8

Source MSA

### 3 - Les GE du Nord et du Centre de la France ont plus recours à l'emploi en CDI

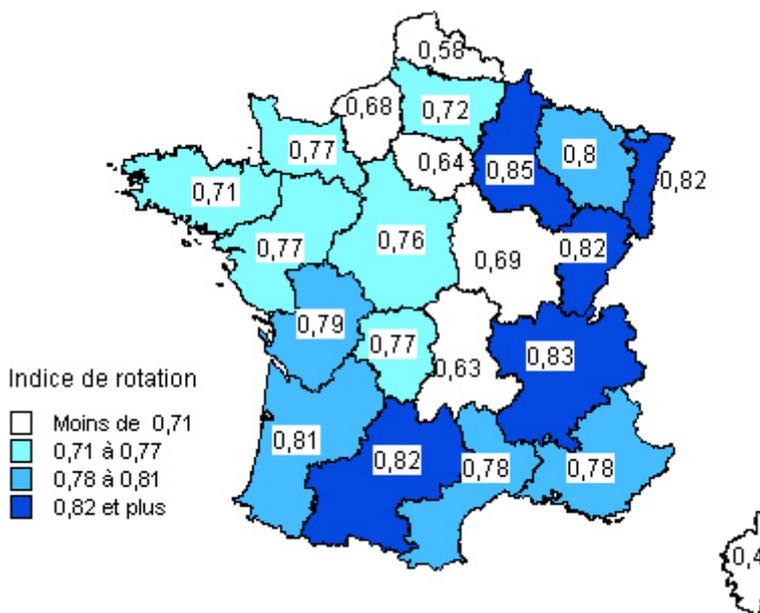


## 5 - L'emploi est plus stable en Corse et dans le Nord Pas de Calais

C'est en Corse, dans le Nord Pas de Calais, en Auvergne ou en Ile de France que l'emploi est le plus stable (Carte 6).

C'est dans les GE des régions Franche Comté, Rhône Alpes, Alsace, Midi-Pyrénées ou Champagne Ardennes, que le turn-over est le plus important.

Carte 6  
INDICE DE ROTATION DES CONTRATS DANS LES GE PAR REGION EN 2013



France : 0,78

Source MSA

Sigles cités et définitions :

- CDD** : Contrat à durée déterminée
- CDI** : Contrat à durée indéterminée
- Cuma** : Coopératives d'utilisation de matériel agricole
- ETA** : Entreprise de travaux agricoles
- ETP** : Nombre d'équivalents temps plein
- GE** : Groupements d'employeurs
- SMIC** : Salaire minimum interprofessionnel de croissance

**Annexe**  
**Emploi dans les groupements d'employeurs**  
**Principaux indicateurs par régions en 2013**

Départements et régions	nombre d'heures total	nombre d'heures en CDI	% heures en CDI	masse salariale	salaire horaire en CDI	salaire horaire en CDD	nombre d'ETP	nombre d'établissements	nombre de contrats au 31 décembre	Taille d'établissement en ETP moyenne	nombre de nouveaux contrats	nombre de nouveaux contrats /total des contrats (%)	nombre de nouveaux contrats en CDI/total des contrats CDI (%)	Indice de rotation
ILE-DE-FRANCE	706 596	547 194	77,4	9 280 738	13,80	10,84	388	138	287	2,8	483	61	22	0,64
CHAMPAGNE-ARDENNES	1 417 084	860 586	60,7	18 469 953	13,61	12,14	781	160	559	4,9	3 064	82	16	0,85
PICARDIE	1 194 726	718 283	60,1	14 668 626	13,11	11,03	651	146	526	4,5	1 285	69	23	0,72
HAUTE-NORMANDIE	464 471	320 757	69,1	5 295 343	11,79	10,54	254	118	227	2,2	412	59	22	0,68
CENTRE	2 742 342	1 780 846	64,9	33 017 747	12,77	10,68	1 500	376	1 208	4,0	3 997	78	20	0,76
BASSE-NORMANDIE	1 019 750	438 987	43,0	11 658 316	11,83	11,13	556	130	744	4,3	2 586	80	20	0,77
BOURGOGNE	958 332	712 690	74,4	10 786 528	12,13	8,71	523	187	495	2,8	1 049	65	18	0,69
NORD PAS-DE-CALAIS	324 282	224 624	69,3	3 807 624	12,39	10,27	176	33	211	5,3	259	52	16	0,58
LORRAINE	307 657	103 535	33,7	3 017 409	11,85	8,77	168	45	156	3,7	611	80	23	0,80
ALSACE	87 440	23 830	27,3	990 907	11,63	11,22	48	8	74	6,0	348	84	59	0,82
FRANCHE-COMTE	420 299	238 172	56,7	5 105 764	12,34	11,90	231	54	294	4,3	1 422	87	44	0,82
PAYS DE LA LOIRE	4 998 153	2 858 156	57,2	57 528 713	12,31	10,44	2 735	357	2 396	7,7	7 641	73	16	0,77
BRETAGNE	4 653 742	2 570 984	55,2	53 989 996	12,38	10,64	2 545	408	2 119	6,2	5 258	71	17	0,71
POITOU-CHARENTES	1 522 765	793 110	52,1	16 731 104	11,71	10,21	830	147	735	5,6	2 867	81	14	0,79
AQUITAINE	6 254 534	2 717 572	43,4	72 521 173	13,06	10,47	3 427	411	2 589	8,3	10 760	80	14	0,81
MIDI-PYRENEES	1 879 293	775 914	41,3	21 378 317	11,63	11,20	1 033	266	965	3,9	4 539	83	20	0,82
LIMOUSIN	615 141	312 792	50,8	6 122 133	10,90	8,97	338	114	319	3,0	1 040	76	13	0,77
RHONE-ALPES	1 629 306	685 845	42,1	18 035 119	12,07	10,34	886	174	729	5,1	3 549	84	22	0,83
AUVERGNE LANGUEDOC- ROUSSILLON	819 237	528 656	64,5	8 875 322	11,31	9,97	449	131	486	3,4	785	60	18	0,63
PROV.-ALPES-COTE D'AZUR	4 807 682	1 562 522	32,5	51 557 767	11,89	10,16	2 643	294	2 114	9,0	7 474	79	13	0,78
CORSE	3 460 321	1 313 241	38,0	41 729 062	14,51	10,56	1 898	121	1 359	15,7	4 769	78	9	0,78
FRANCE ENTIERE	61 416	52 773	85,9	719 486	11,95	10,27	34	s	31	8,5	22	42	3	0,40
	40 344 569	20 141 069	49,9	465 287 147	12,56	10,51	22 094	3 818	18 623	5,8	64 220	77	17	0,78

s : donnée confidentielle, en application des règles du secret statistique

Source MSA

**MSA Caisse Centrale**

**Direction des Etudes, des Répertoires et des  
Statistiques**

---

Les Mercuriales

---

40, rue Jean Jaurès

---

Tél. : 01 41 63 77 77

---

93547 Bagnolet Cedex

---

[www.msa.fr](http://www.msa.fr)



L'essentiel & plus encore